

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
COMMUNE DE LE BRUSQUET

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 décembre 2011**

La séance est ouverte à 19 H 30 sous la Présidence de Monsieur Gilbert REINAUDO, Maire.

Présents : Mesdames : VARDANEGA/BONNAFOUX-JARDINO/BIAGIONI
Messieurs : REINAUDO/ROSSI/PAU/IAVARONE/DONZE/JACQUOT/
OURTH/GRAC

Pouvoir : De Monsieur Laurent DUBUS à Monsieur Gilbert REINAUDO

Excusée : Madame Sylvie GENY

Absent : Monsieur Xavier LUCAS

Administration : Madame Claudie DELONG

Monsieur Pierre ROSSI est désigné comme secrétaire de séance.

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire présente, au nom du Conseil Municipal, ses condoléances à Monsieur Pierre ROSSI et à son épouse pour le décès de son beau-père Monsieur Georges RANGUIS et transmet à Madame Claudie DELONG ses bons vœux de rétablissements pour l'ancien Maire de la commune, Monsieur Pierre AUBERT qui a eu des soucis de santé.

1- Approbation du procès-verbal du 28 novembre 2011

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal qui est adopté à l'**unanimité**.

2- Décisions modificatives budgétaires

- Concernant le terrain de la station de pompage, le mandat de 31 210€ a été mis sur le budget principal alors qu'il faut l'intégrer au budget de l'eau.

Accord à l'unanimité

- Il nous faut faire une opération d'ordre en recettes et en dépenses au titre du FNGIR qui est le fond de compensation de l'ex taxe professionnelle.

La somme de 30 799€ sera sortie du poste 739116 (fonctionnement dépenses) pour aller sur le poste 7311 (fonctionnement recettes)

Accord à l'unanimité

- Suite à une erreur de facturation, il est question d'annuler un titre de 25€ qui sera affecté sur le poste 673 (carburant)

Accord à l'unanimité

- Des loyers ont été facturés à tort pour 609,20€, la somme sera transférée du compte 6411 au compte 673

Accord à l'unanimité

- Bar-restaurant « Lou Mile Sol » : au poste 2315 il a été budgétisé une somme en HT alors qu'elle devait être budgétisée en TTC. Il faut donc affecter la somme de 71 000€ au compte 2313, création de commerce.

Accord à l'unanimité

3- Questions diverses

- Monsieur Serge PAU fait état d'un rapport reçu de Monsieur Frédéric KISTON concernant l'état du réservoir d'eau de Lauzière. La différence entre la consommation et le volume pompé fait apparaître une différence de 80 m³/jour qui correspondent aux fuites constatées sur notre réseau d'eau.

Un rapide calcul nous permet d'appréhender l'étendue des fuites qui s'élèvent à 30 000m³/an.

Nous avons un rendement réseau de 53% alors qu'un rendement efficient devrait le ramener à 80%.

Il nous est donc recommandé de veiller à faire une étude précise des fuites, de refaire un schéma directeur d'eau potable avec une partie consacrée à la recherche des fuites.

Monsieur Gilbert REINAUDO dit que cette question sera une priorité pour 2012.

- Monsieur Pierre ROSSI fait un point culturel des dernières manifestations :

- « Connaissance du monde consacrée à la Chine », n'a pas fait le plein de spectateurs malgré la haute qualité du conférencier et le côté convivial d'une telle prestation.

- Les marionnettes indiennes ont attiré beaucoup d'enfants alors que le concert prévu en soirée n'a trouvé qu'une vingtaine de spectateurs.

- La soirée chorale a connu un franc succès.

Monsieur ROSSI nous présente également la prochaine programmation trimestrielle avec du théâtre (Plume en Ciel), un concert de musique, connaissance du monde (la Corse), le troc aux plantes, les mercredi de l'osier, memor image et une pièce distillée par la compagnie « rires et sourires ».

- Monsieur Gérard IAVARONE nous annonce la livraison du nouveau tracteur municipal qui est arrivé au bon moment puisqu'il a pu être opérationnel pour le premier déneigement. Le personnel communal est ravi de cette acquisition qui leur permet de travailler dans de meilleures conditions avec un chauffage efficient.

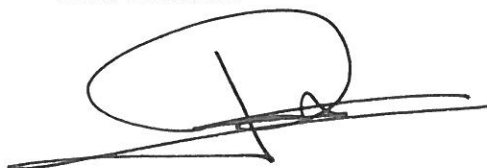
Monsieur Gérard IAVARONE nous dresse un état des travaux réalisés : éclairage de fête et les nombreuses fuites survenues dans la commune.

- Monsieur le Maire nous annonce la date des vœux qui auront lieu le jeudi 19 janvier à 18h30
- Madame Pascale BONNAFOUX-JARDINO pose la question de la cohérence du développement économique de la CCHB au sein du pays Dignois. Monsieur Gilbert REINAUDO lui répond en disant qu'une convention a été signée pour 2 ans et que pour l'instant seule l'étude d'une telle cohérence est envisagée.
- Monsieur Serge PAU fait un compte rendu de la réunion de la Communauté de Communes. Le thème majeur était le montant de la redevance des ordures ménagères. Sachant qu'au départ il n'y a pas eu une volonté de proposer un prix convenable et que la compétence des ordures ménagères enregistre un déficit important, il a été convenu d'une augmentation de 10% sur 3 ans de la taxe.

Monsieur Serge PAU propose qu'on travaille sur la revalorisation des déchets en proposant des thèmes éducatifs à la population ; ce sujet fera l'objet d'un dossier dans le prochain « Echo de Lauzière »

La séance est levée à 20h45.

*Le secrétaire de séance
Pierre ROSSI*

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop at the top, followed by a horizontal line that ends in a small flourish on the right side.